

La détresse morale au sein des équipes infirmières

De quoi parle-t-on ?

La détresse morale est un concept qui a émergé dans les années huitante suite aux travaux d'Andrew Jameton (Jameton, 1984) qui l'a décrite comme « une situation dans laquelle un infirmier sait ce qu'il faut faire, mais où les contraintes institutionnelles rendent presque impossible la poursuite de cette action » (p.6). Depuis, ce concept a été étudié et développé d'avantage et ren-

voie aux tensions que peuvent vivre les membres d'une équipe infirmière face à une divergence dans les soins, que ce soit au niveau moral, éthique ou même spirituel. Plusieurs attributs forment ce concept, comme les facteurs internes (par exemple les croyances, les valeurs et la morale) et les facteurs externes (les politiques de santé, l'environnement de travail, la complexité des situations de soins ou encore la hiérarchie) (Deschenes et al., 2020).

Dans le contexte des neurosciences cliniques, ce concept a été largement étudié en raison du grand nombre de situations de soins qui peuvent faire émerger des croyances très différentes au sein des équipes, et également au sein des familles, cela notamment en l'absence d'un consentement éclairé du patient (McAndrew et al., 2018; Silén et al., 2008). Dans une

vision systémique, les croyances et les perceptions de chacun des acteurs des différents systèmes devraient être pris en considération. Ainsi, il n'est pas rare que dans les services de neurosciences cliniques, certaines situations des soins soient si douloureuses que les soignants eux-mêmes nécessitent un soutien formel. Ils expriment des difficultés d'ordre éthique, spirituel et moral (de Goumoëns et al., 2020). Certaines valeurs

comme la solidarité et la confiance peuvent être d'une grande aide dans ces moments de doutes ou de crise. Les qualités intrinsèques d'une équipe sont fondamentales pour l'adapter aux situations difficiles (Olsen et al., 2017).

La détresse morale et la pandémie de SARS-CoV-2

Durant cette année marquée par la pandémie de SARS-CoV-2, les équipes infirmières ont été mises à rude épreuve tant sur le plan physique, au vu du nombre de personnes hospitalisées, que sur le plan psychologique. Bon nombre d'entre elles, témoignent de la violence des situations de soins qu'ils ont vécu, et des conflits éthiques auxquels elles ont dû faire face et répondre, parfois seules. La détresse morale chez les professionnels de la santé durant cette pandémie est maintenant très bien documentée dans la littérature. Si,

Ainsi, il n'est pas rare que dans les services de neurosciences cliniques, certaines situations des soins soient si douloureuses que les soignants eux-mêmes nécessitent un soutien formel.



avant la pandémie, certaines études avaient mis en évidence que la détresse morale était une des raisons du burnout chez les soignants, il est intéressant de constater que c'est l'exact inverse dans cette période de crise sanitaire. En effet, les soignants, ayant eu le courage de témoigner, quant à leur détresse ont en parallèle mis en avant leur engagement et leur solidarité avec les institutions de soins pour faire face. Toutefois, il semble légitime de se poser la question : mais jusqu'à quand ?

Quelle sont les pistes pour y faire face ?

La détresse morale doit être considérée et reconnue afin que chacun puisse y faire face et développer de la résilience. Quelques pistes de solutions sont proposées comme la reconnaissance ou l'identification de situations qui s'y apparentent, le partage en toute confiance des enjeux moraux et éthiques qui émergent dans ces situations avec une personne spécialisée dans l'éthique des soins et le partage des expériences avec les pairs (Garros et al., 2020).

J'y ajouterai la connaissance de ses propres croyances qui peuvent être mises en tension, de manière manifeste ou non, par les actions, la volonté ou les enjeux des différents acteurs du système de santé.

Prendre conscience de l'impact systémique d'un dilemme moral ou éthique est d'une importance capitale pour la personne qui le vit, pour les patients qui sont sous sa responsabilité, et pour l'entier de notre système de santé. Il paraît donc fondamental que les cadres des institutions de soins soient sensibles à ces aspects afin d'assurer la qualité des soins, mais également afin d'éviter que des infirmiers, et des infirmières, d'une valeur inestimable, quittent prématurément la profession.

Véronique de Goumoëns
Professeure HES Associée
Institut et Haute Ecole
de la Santé La Source